

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 24327
Numéro SIREN : 823 498 803
Nom ou dénomination : KEYS OBLIGATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2019 sous le numéro de dépôt 3868

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 23-01-2019

N° DE DEPOT : 003868

N° GESTION : 2016B24327

N° SIREN : 823498803

DENOMINATION : KEYS OBLIGATIONS

ADRESSE : 11 rue Jean Mermoz 75008 Paris

MILLESIME : 2017



SAS KEYS OBLIGATIONS

Siège social : 11, rue Jean Mermoz – 75 008 PARIS
S.A.S. au capital de 1 500 Euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

S.A.S. Groupe AEE

Société d'Expertise Comptable - Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes - Inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

Siège social : 40-42, rue Laugier - 75017 Paris

Tél. : 01 44 09 17 17 - Fax. : 01 47 66 83 30 - e-mail : groupeomp@groupe-dmp.com - web : www.groupe-dmp.com

S.A.S. au capital de 250 000 euros - SIRET 692 009 558 00077 - TVA Intracommunautaire : FR57 692 009 558 - CODE APE 6920Z

KEYS OBLIGATIONS, S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2017

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Keys Obligations relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note "Règles et méthodes comptables" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société sur l'estimation de la valeur d'inventaire des immobilisations financières détenues.

Les immobilisations financières dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2016 s'établit à 17.894.330 euros, se composent d'obligations souscrites sur l'exercice à hauteur de 17.347.200 euros. Ces obligations sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites en page 5 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les modalités d'estimation de la valeur d'inventaire et notamment les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelle et financière des sociétés émettrices des obligations.

Nous rappelons toutefois que ces estimations étant fondées sur des projections de flux de trésorerie futurs, elles présentent par nature un caractère incertain.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 7 février 2018

Le Commissaire aux comptes
S.A.S. GROUPE A.E.E.



Gabriel OZIEL

Bilan Actif

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	17 897 043		17 897 043		
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		17 897 043		17 897 043	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	800 764		800 764		
Autres créances	1 273 468		1 273 468	21	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	283 454		283 454	1 500	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	2 357 686		2 357 686	1 521
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	1 119 934		1 119 934	
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		21 374 664		21 374 664	1 521

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 500	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau	(720 107)		
Résultat de l'exercice	733 978	(107)	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	15 371	1 393
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	19 842 151	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	10 199	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	314 103	128
	Dettes fiscales et sociales	1 141 879	
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	50 960		
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	21 359 293	128
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	21 374 664	1 521
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	733 977,80	(106,58)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 309 293	128
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2017	31/12/2016
		France	Exportation	12 mois	3 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 452 860		1 452 860	
	Montant net du chiffre d'affaires	1 452 860		1 452 860	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 524 000	
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)				2 976 860	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 551 071	107
	Impôts, taxes et versements assimilés			7 505	
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir			404 066	
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (2)				1 962 642	107
RES ULTAT D'EXPLOITATION				1 014 218	(107)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2017	31/12/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 014 218	(107)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	895 180	
	Total des produits financiers	895 180	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	814 432	
	Total des charges financières	814 432	
RESULTAT FINANCIER		80 749	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 094 967	(107)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		360 989	
TOTAL DES PRODUITS		3 872 040	
TOTAL DES CHARGES		3 138 063	107
RESULTAT DE L'EXERCICE		733 978	(107)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		802 350	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **21 374 664** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 872 040** euros et un total **charges** de **3 138 063** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **733 978** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations financières et créances rattachées à des participations

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées d'obligations souscrites sur l'exercice, détaillées dans les faits marquants ci-après.

Leur valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Charges à répartir

Les frais d'émission d'emprunts sont relatifs aux emprunts obligataires émis sur l'exercice. Ils sont répartis en charges sur la durée de l'emprunt concerné au prorata de la rémunération courue de l'exercice.

Le montant total des frais d'émission d'emprunts s'élève à 1.524.000 euros. Sur l'exercice, il a été rapporté en charges au compte de résultat la somme de 404.066 euros. Il reste donc 1.119.934 euros à rapporter en charges sur les exercices futurs.

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changement de méthode:

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels pour cet exercice sont celles préconisées par le plan comptable général.

Etablissement des états financiers en conformité avec:

- le Règlement 2016-07 homologué par arrêté du 26 décembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce

Faits marquants de l'exercice:

La société a émis trois emprunts obligataires au cours de l'exercice pour un montant total de 19 050 000€. Ces trois emprunts obligataires ont été entièrement souscrit par le FPS Keys Rendement Liberté pour 9 525 000€ et par le FPS Keys Rendement 6 ans pour 9 525 000€ .

La société a souscrit à cinq emprunts obligataires sur l'exercice:

1. 1 900 obligations au prix unitaire de 1 000 euros émises par la SAS LE CLOS DE JADE dont l'échéance de remboursement est au 10 février 2019.
2. 1 550 obligations au prix unitaire de 1 000 euros émises par la SAS SECAM 3 dont l'échéance de remboursement est au 26 mars 2019.
3. 120 obligations au prix unitaire de 100 000 euros émises par la SA CATUMBEL dont l'échéance de remboursement est au 31 décembre 2018.
4. 1 600 obligations au prix unitaire de 1 000 euros émises par la SAS LES JARDINS DE CLEIA dont l'échéance de remboursement est au 15 juin 2019.
5. 297 200 obligations au prix unitaire de 1 euros émises par la SAS HIE LORMONT dont l'échéance de remboursement est au 14 novembre 2019.

La société a décidé, par Assemblée Générale Extraordinaires en date du 12 décembre 2017, de verser un acompte sur dividendes de 720 000 euros .

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés		17 897 043			17 897 043
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			17 897 043			17 897 043
TOTAL			17 897 043			17 897 043

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	800 764	800 764	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	308 468	308 468	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	965 000	965 000		
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		2 074 232	2 074 232	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	19 842 151	792 151	19 050 000	
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	314 103	314 103		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	360 989	360 989		
	Taxes sur la valeur ajoutée	53 461	53 461		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 429	7 429		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	730 199	730 199		
Autres dettes	50 960	50 960			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		21 359 293	2 309 293	19 050 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		19 050 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		1 215 675
Autres immobilisations financières		549 843
<i>INTERETS COURUS/OBLIGATIONS</i>	<i>549 843</i>	
Autres créances clients		665 832
<i>CLEINTS - FAE</i>	<i>185 832</i>	
<i>CLIENTS FAE - EXO</i>	<i>480 000</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		31/12/2017
Total des Charges à payer		1 123 195
Autres emprunts obligataires <i>INTERETS COURUS/ EMPRUNT OBL.</i>	792 151	792 151
Emprunts et dettes financières divers <i>INTERETS COURUS C/C KR LIBERTE</i> <i>INTERETS COURUS C/C KR 6 ANS</i>	5 353 4 846	10 199
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FAR</i>	313 416	313 416
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT- CHARGES A PAYER</i>	7 429	7 429

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	150,00	10,0000	1 500,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	150,00	10,0000	1 500,00

--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	GROUPE AEE				FRANCK FERRUA			
	31/12/2017	31/12/2016	%	%	31/12/2017	31/12/2016	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	8 500		100,00		10 000		100,00	
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	8 500		100,00		10 000		100,00	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	8 500		100,00		10 000		100,00	

Annexe libre

OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

Conventions	Partie prenante à l'acte	Description	Comptes annuels 31/12/2017
CONTRAT DE MONTAGE	KEYS REIM (818 520 611)	* Rémunération: honoraire forfaitaire 8% du montant total de l'emprunt obligataire	Facturation: 1524 000 Base: 19 050 000
Contrat de domiciliation	Keys Properties (PCS 814 813 762)	* Loyer annuel : 7201 * Pas de dépôt de garantie	Charge 803 Période: 2017
Compte courant d'associé	FPS KEYS RENDEMENT LIBERTE	* Avance maximum : 960 000 * Rémunération : taux max déductible autorisé dans la limite de 2,25 % l'an	Avance: 0
Avenant 1		* Avance maximum : 20 000 000	Interet 1,67%: 5 353
Compte courant d'associé	FPS KEYS RENDEMENT 6ANS	* Avance maximum : 960 000 * Rémunération : taux max déductible autorisé dans la limite de 2,25 % l'an	Avance: 0
Avenant 1		* Avance maximum : 20 000 000	Interet 1,67%: 4 846

KEYS OBLIGATIONS
Société par Actions Simplifiée à capital variable
Siège social : 11 rue Jean Mermoz – 75 008 PARIS
RCS PARIS 823 498 803

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 21 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit le 21 juin à 16h30

Les associés de la société Keys Obligations se sont réunis sur convocation du Président pour statuer sur les comptes annuels.

Le FPS Keys Rendement Liberté, fonds professionnel spécialisé déclaré auprès de l'AMF, banque dépositaire CACEIS BANK France 1-3 Place Valhubert 75013 Paris, géré et représenté par la société de gestion de portefeuille Keys REIM, société par actions simplifiée au capital de 300 000 ayant son siège 11 rue Jean Mermoz 75008 Paris et immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B18 520 611, représentée par son président Pierre Mattei,

et

le FPS Keys Rendement 6 ans, fonds professionnel spécialisé déclaré auprès de l'AMF, banque dépositaire CACEIS BANK France 1-3 Place Valhubert 75013 Paris, géré et représenté par la société de gestion de portefeuille Keys REIM, société par actions simplifiée au capital de 300 000 ayant son siège 11 rue Jean Mermoz 75008 Paris et immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 818 520 611, représentée par son président Pierre Mattei,

associés de la Société ont pris les décisions suivantes.

La société **Groupe A.E.E.**, Commissaire aux comptes régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Monsieur Pierre Mattei, en qualité de président de la société est nommé Président de l'Assemblée Générale.

Monsieur le Président ouvre la séance et met au vote les résolutions suivantes :

- Approbation des comptes
- Quitus au Président
- Affectation du résultat
- Approbation du Rapport Spécial du commissaire aux comptes
- Constatation de la variation du capital

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2017 et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 733 978 Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, les associés donnent quitus au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 733 978 Euros, comme suit :

Détermination du résultat distribuable

- Report à nouveau antérieur (solde débiteur) : - 107 Euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 733 978 Euros

Soit un total à affecter de : 733 871 Euros

Affectation du résultat distribuable

- Au poste « acompte sur dividende » : 720 000 Euros
- Au poste « Réserves Légales » : 150 Euros
- Au poste « report à nouveau » : 13 721 Euros

Soit un total de : 733 871 Euros

Les associés constatent qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes depuis l'origine de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Les associés, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, approuvent ce dernier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du président, constate qu'à la clôture de l'exercice, au 31 décembre 2017, le capital social s'élève à 1.500 euros.

Le capital social était de 1.500 euros à la clôture de l'exercice précédent le 31 décembre 2016, ce qui traduit une augmentation de 0 euro.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par le président et les associés.

Le Président,
Pierre Mattei

FPS KEYS RENDEMENT 6 ANS
Représenté par Keys REIM
Elle-même représentée par Pierre Mattei

FPS KEYS RENDEMENT LIBERTE
Représenté par Keys REIM
Elle-même représentée par Pierre Mattei

